

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N° 2380

présenté par  
Mme Dupont

à l'amendement n° 1198 de Mme Coggia

-----

### ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.